

Rubriques du conseiller provincial en apiculture

Séances d'informations en apiculture

Bonjour à vous tous apiculteurs, propriétaires d'abeilles, intervenants en apiculture et lecteurs s'intéressant de près ou de loin à l'apiculture. Cette chronique débute en soulignant l'impressionnante participation aux séances d'informations organisées par le conseiller. Ces séances gratuites, en collaboration avec les réseaux agriconseils, présentées aux quatre coins du Québec, furent un réel succès. Près de 150 personnes ont assisté à ces événements, soit près de la moitié des propriétaires d'abeilles du Québec.

Explosion de la demande en services-conseils

La demande pour des services-conseils est toujours grandissante. Ainsi au cours de la saison 2007, 34 apiculteurs ont contactés le conseiller afin qu'il leur offre ces services. La saison 2008 débutant en force, 24 apiculteurs ont reçus des services en date du 1 juin. Les prévisions annoncent qu'au moins 55 apiculteurs seront rencontrés sur le terrain cette année. Le conseiller à entre autres recueillis, ce printemps, une dizaine d'échantillons qui seront envoyés en Colombie Britannique afin de déterminer la présence ou pas de la souche de la nosérose *Nosema cerenae*. Des plages horaires, pour des visites, sont encore disponibles, alors n'hésitez pas à prendre rendez-vous. **À ce sujet, veuillez prendre note que les coordonnées du conseiller ont été modifiées depuis avril 2008, afin de lui offrir un meilleur soutien administratif.** Vous les trouverez au bas de ces rubriques. Fait intéressant; des producteurs des 14 zones agricoles de la province font partie de la clientèle cette année.

Il ne serait pas sage de croire que les services du conseiller se limitent au dépistage et à la prise d'échantillons. En effet, il est en contact au travers de ces échanges avec les chercheurs, les divers intervenants canadiens et plus d'une centaine d'apiculteurs d'ici. Malgré le fait que les services sont en place depuis 2006, il consacre toutes ces énergies à l'apiculture et ainsi son apprentissage se fait à pas de géants. Au fil de ces échanges, le conseiller accumule de l'information qu'il rend par la suite disponible à sa clientèle. C'est par cette mise en commun de l'information que les services-conseils peuvent aider même les apiculteurs les plus expérimentés.

Début de la saison

Les pertes moyennes, ce printemps, était de l'ordre de 20%. Ce succès est relié entre autres directement à un meilleur contrôle des maladies en 2007, à un nourrissement pas trop tardif en fin de saison et à un printemps (avril- mi-mai) plus chaud et sec, dans la majorité des régions de la province. Si l'on compare la force des ruches, l'an passé elles contenaient en moyenne 5 à 6 cadres d'abeilles à la mi-mai, tandis que la majorité des colonies visitées cette année à pareille date contiennent environ 14 cadres d'abeilles et sont presque prêtes à recevoir la première hausse à miel. Par contre, il faut rester vigilant qui dit plus d'abeilles, dit plus de varroas en fin de saison.

**Avez-vous fait un premier dépistage et traitement avant les pissenlits?
Si vous dépassiez 1 varroa par jour, j'espère que oui!**

Un petit rappel le traitement flash doit absolument être effectué dans le tiroir d'un plateau anti-varroas. Si vous possédez des plateaux standards, il est préférable d'utiliser les « Mite-Wipe » le traitement s'effectue sur le dessus des cadres en évitant de les déposer directement sur la grappe d'abeilles. Ne pas traiter sur des ruches contenant moins de 6 cadres d'abeilles. On parle ici, d'un tampon pour une chambre de couvain ou de deux tampons sur la chambre du haut pour deux chambres de couvain. Le traitement doit être répété à trois reprises à environ 72 heures d'intervalles.

Combien de temps peut-on conserver le sirop de nourrissement et l'acide formique?

Il est toujours préférable d'utiliser ce que l'on possède au cours d'une même saison. Par contre, si l'on entrepose l'acide formique dans un endroit frais et à l'abri de la lumière, il est possible de le réutiliser pour une autre saison sans qu'il soit trop dénaturé. Pour ce qui est du sirop, si on le conserve dans les mêmes conditions, il pourrait être utilisé au printemps suivant. Il faut toutefois être vigilant, les cadres doivent absolument provenir de ruches saines et on doit s'assurer que le sirop n'a pas cristallisé ni fermenté.

Normes d'étiquetage canadiennes

Autour de la fin mai 2008, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de resserrer les normes en matière d'étiquetage des produits alimentaires. Ainsi dans l'opinion populaire un aliment portant la mention « Produit du Canada » a été produit au Canada. Mais ce n'est pas toujours le cas. Le gouvernement canadien a donc soutenu qu'il était temps de resserrer la réglementation afin de mieux refléter la véritable origine des produits. Selon les nouvelles normes, la mention sera réservée pour désigner un produit totalement ou presque totalement canadien.

Source : Journal La terre de chez-nous, volume 79, numéro 18, semaine du 29 mai 2008, p 5.

Un rappel, une réglementation fut mise en place en décembre 2007. L'affichage de la valeur nutritive du miel sur les étiquettes est maintenant obligatoire au Canada. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter le texte « Nouvelle réglementation sur l'étiquetage du miel » que vous trouverez sur agriréseau. (<http://www.agrireseau.qc.ca/apiculture/>) ou le guide d'étiquetage et de publicité sur les aliments 2003 que vous trouverez à cette adresse (<http://www.inspection.gc.ca/francais/fssa/labeti/guide/tocf.shtml>).

Certification du miel 100% Québec

Deux comités ont été formés, au sein de la fédération, le comité plan conjoint et le comité certification du miel. Plusieurs rencontres se sont déroulées. Les apiculteurs impliqués travaillent fortement pour développer le projet. Ce dernier fut appuyé en majorité lors de la dernière assemblée générale et au cours des différents sondages effectués chez les propriétaires d'abeilles.

Activités du CRAAQ

Journée champêtre : Samedi le 12 juillet 2008, se tiendra au Centre de Recherche en Sciences Animales de Deschambault (CRSAD), une journée champêtre ayant pour titre « Un regard dynamique sur l'avenir ». L'événement a pour objectif de faire une mise au point sur la situation en apiculture, de présenter les avancements récents et de donner de l'information pratique et concrète, entre autres sur les nouvelles technologies. Cette journée se conclura par des témoignages de jeunes qui forment la relève afin de montrer qu'il y a bel et bien un avenir dans cette production. Des conférences sur la recherche seront présentées en avant-midi. Tandis que 4 ateliers pratiques seront présentés en rotation dans l'après-midi. Pour plus d'informations consulter le site agri-réseau ou contacter le CRAAQ au (418) 523-5411. Nous vous y attendons en grand nombre. (<http://www.agrireseau.qc.ca/apiculture/>, <http://www.craaq.qc.ca>)

Gestion optimale du rucher : Au cours de la dernière de saison, une équipe multidisciplinaire, dont fait partie votre conseiller à travailler sur un nouvel outil unique le guide intitulé « Gestion optimale du rucher ». Ce guide décrit les éléments essentiels d'une bonne gestion du rucher au fil des saisons : l'évaluation et la stimulation des ruches au printemps, le contrôle de l'essaimage, le renouvellement des reines et la récolte en été, le nourrissage à l'automne, l'hivernage et plus encore. Le tout accompagné de renseignements sur la législation, la planification des approvisionnements, le suivi sanitaire du rucher, les prédateurs, la santé de l'apiculteur et la tenue de registres. Il est disponible via le CRAAQ au coût de 15\$. Pour tous commentaires constructifs ou modifications que désiriez voir apparaître dans une prochaine édition de ce guide, veuillez communiquer avec le personnel du CRAAQ.

Modifications de certaines informations présentées dans le rapport de visite du Conseiller provincial en apiculture aux AGA du CCM et de la CAPA

Bayvarol (produit actif : flumétrine) : Il s'agit d'un acaricide de la même famille que l'Apistan commercialisé par Bayer. Ce produit n'est pas permis d'usage donc non homologué au Canada mais est utilisé au Mexique depuis près de 14 ans, pour remplacer l'Apistan et peu de cas de résistance ont été signalés à cet endroit. Par contre, ce n'est pas partout pareil, car on signalait des cas de résistance en Iran à son égard en 2005. Ce produit, mis en lien avec des tests de résistance pourrait donc être inclus dans un processus de rotation des traitements contre les varroas.

Par contre, pas encore de nouvelle de l'ARLA (Agence de Réglementation de la Lutte Parasitaire) qui attendait, aux dernières nouvelles, les résultats de nouveaux tests sur la toxicité chez l'humain avant de permettre la commercialisation de ce produit par Bayer. Plus la saison avance et moins les chances sont grandes qu'il soit disponible cette année.

Détecteur de plomb dans les soudures des équipements d'extraction:

Dans le rapport de visite, il était mentionné qu'il existe des testeurs sous la forme d'un crayon qui vous permet de déterminer la présence ou non de ce métal lourd dans les soudures. Malgré toutes les recherches, il ne fût pas possible de trouver une compagnie

qui le commercialise. Veuillez prendre contact avec le conseiller si vous connaissez un endroit où l'on peut se procurer un tel outil.

Il existe une norme en production biologique, qui stipule, qu'en badigeonnant les soudures avec de la cire fondue provenant de chambre à miel non traitées, on réduit grandement les risques de contaminations.

Des pesticides partout !

Admire (Imidaclopride).

Un apiculteur, propriétaire d'une framboisière, signalait au conseiller que le pesticide systémique Admire pour détruire les pucerons dans les framboisiers, après leur floraison, est maintenant recommandé. « Tous les producteurs savent que les framboisiers ne fleurissent pas tous en même temps en raison des diverses variétés et qu'au surplus ils ont tous des floraisons secondaires jusqu'aux gelées soit par les remontants ou leurs tiges terminales ce qui causera inévitablement l'empoisonnement des ruches demeurées à proximité. De plus les jeunes tiges traitées qui produiront l'année suivante conserveront en elles ce pesticide car son effet résiduel dans le plant est plus long que l'échéance de leur floraison l'année suivante, d'après les informations que nous avons sur la viabilité de ce pesticide. D'où un risque sérieux d'empoisonnement des insectes pollinisateurs qui polliniseront ces framboisiers l'année suivante. »

Malgré les activités résiduelles déclarées, il semble bel et bien ce produit intoxique les abeilles sur une plus grande période de temps. On n'a qu'à se référer à la crise en France avec le Gaucho (imidaclopride). Où il est maintenant banni pour le tournesol. S'il fût prouvé qu'il intoxiquait les abeilles dans le tournesol il n'y pas de raisons qu'il soit autorisé dans d'autres productions. Les pesticides systémiques devraient être considérés comme une problématique plus qu'importante pour nos abeilles. Mais voilà qu'après son arrivée dans le maïs, le soya et les pois, entre autres, ce dangereux pesticide est aujourd'hui recommandé pour le contrôle des pucerons dans les framboises.

Entrust (Spinosad)

Un autre apiculteur signalait au conseiller l'observation de mortalité depuis quelques années au printemps.

« Au devant des ruches, des abeilles se tortillent et ont la langue sortie, comme si elles n'arrivent pas se nettoyer. » Il s'agit ici, bel et bien, des signes d'une intoxication. Ce même apiculteur observe depuis quelques années une dépopulation importante de ces ruches suite à la pollinisation des canneberges chez un producteur utilisant Entrust (Spinosad). De nouvelles mesures sont donc mises en place en collaboration avec ce producteur. Il lui signalera à l'avance le moment du traitement afin que l'apiculteur retire ces ruches pour au moins 24 heures pendant cette période.

Protégeons les abeilles des Pesticides

Il existe de nombreux pesticides qui affectent les abeilles domestiques. À ce sujet, un superbe document du RAP (Réseau d'avertissements Phytosanitaires) écrit par M. André Pettigrew, agronome en Estrie, est sorti le 15 mai dernier. Il est disponible sur agri-réseau

(<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01gen08.pdf>). Ce document présente un état de l'impact connu des pesticides sur l'abeille, fournit une liste de bonnes pratiques d'utilisation afin d'en minimiser les effets néfastes et une liste des pesticides classés selon leur toxicité.

Il est très important de faire circuler ces informations. Beaucoup de producteurs agricoles ne sont pas conscients des désastres qu'ils peuvent causer aux abeilles. C'est en les informant que l'on pourra changer leurs habitudes.

En espérant que vous avez apprécié ces rubriques, je vous souhaite une bonne miellée et n'hésitez pas à utiliser les services du conseiller au cours de la prochaine saison.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Tremblay', with a stylized flourish at the end.

Nicolas Tremblay agronome
Conseiller Provincial en Apiculture
120-A Chemin du Roy
Deschambault, Qc
GOA 1S0
Cellulaire 806-1311 (sans frais)
Bureau (418) 286-3353 poste 224
Télécopieur (418) 286- 3597
conseilsapi@crsad.qc.ca
conseilsapi@hotmail.com